



La Commission Permanente d'Organisation du Concours d'Admission (CPOCA) au Campus Henry Christophe de l'Université d'Etat d'Haïti à Limonade informe les postulants que :

1. La pré-validation des dossiers d'inscription se fait obligatoirement sur le site [www.chcl.ueh.edu.ht](http://www.chcl.ueh.edu.ht) du 24 au 29 septembre 2023 ;
2. Les documents suivants doivent être numérisés et déposés sur le site au moment de la pré-validation :
  - a. Preuve (s) de paiement
    - i. Fiche Sogebank
    - ii. Fiche BNC pour les options au CHCL
  - b. Photo format identité ;
  - c. Preuve de réussite au Baccalauréat.
  - d. Une pièce d'identité.
3. Le postulant peut opter pour d'autres programmes moyennant le paiement de frais supplémentaires de 800.00 Gourdes par programme (Maximum : 3). Le dépôt doit être effectué à la BNC sur le compte:
  - a. Numéro : 0260002792
  - b. Nom : Campus Henry Christophe de Limonade.
4. La validation de l'inscription au concours au CHCL se fait dans la salle, le jour du déroulement des épreuves. Les pièces justificatives exigées sont les suivantes :
  - a. 1 copie Recto Verso d'une pièce d'identité (NIU, Passeport, Permis de Conduire) ;
  - b. Preuve (s) de réussite au Bac II (ou équivalence du MENFP) ;
  - c. 3 photos d'identité récentes (Type Passeport)
  - d. 3 copies de l'accusé d'inscription (émis par l'UEH) ;
  - e. Preuve (s) de paiement (fiches bancaires) ;
  - f. Une copie de la lettre de convocation à télécharger sur le site <http://chcl.ueh.edu.ht>

Pour la Commission :



**Evenel MICHEL**

*Doyen de la Faculté des arts et des Sciences de l'éducation*